

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 21 Mai 2007

Objet : L'an deux mille sept et le **vingt et un Mai à 17 heures trente**
Plan de
financement Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
définitif par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
d'investissement Monsieur Jean THAON

Présents ou représentés :

0705/04

**MM. THAON, BALDINI, BLANCHI, ESTROSI, FRANCO, FRERE, GILLY,
LORENZI, MANFREDI, MANGIAPAN, MARY, MASCARELLI, VICTOR.
MMES ALLAVENA, BRUN, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, ROQUIER,
SOMARIA, STEFANI.**

Le Président rappelle que l'essentiel du matériel de l'Ecole Départementale, constitué d'instruments de musique naturellement fragiles, est soumis à une utilisation intensive et à de rudes contraintes (variabilité climatique du haut et moyen pays, fréquence des transports, multiplicité des utilisateurs successifs notamment des enfants), il est donc indispensable d'envisager un renouvellement partiel des stocks.

Faisant suite aux demandes d'aides financières auprès du Conseil Régional PACA et du Conseil Général des Alpes-Maritimes, approuvées par le Comité Syndical du 09/10/07, une subvention d'un montant de 15 000 € a été allouée au Syndicat Mixte par le Conseil Régional PACA sur le fond régional d'acquisition d'instrument de musique, arrêté n° 2007-03217 sur une dépense subventionnable de 41 860 € HT.

Le Conseil Général participe pour un montant de 10 500 € prévu à la DM1.

Le Syndicat Mixte a prévu dans son budget primitif 2007 la part restant à sa charge.

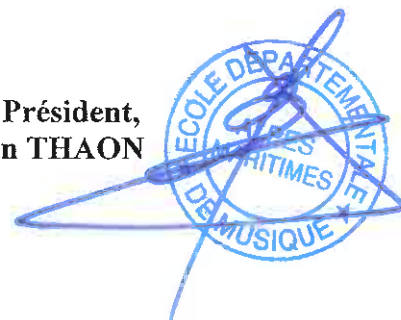
Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- Décide d'approuver le plan de financement définitif d'investissement du Syndicat Mixte, annexe ci-jointe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

**Le Président,
Jean THAON**



PREVISION ACHATS MATERIEL DE MUSIQUE

PLAN DE FINANCEMENT

RECETTES : 41 860 €

- Subvention du Conseil Général.....	10 500,00 €
- Subvention du Conseil Régional.....	15 000,00 €
- Participation du Syndicat Mixte.....	16 360,00 €

DEPENSES : 41 860 €

- Instruments pour les centres.....	24 500,00 €
- Instruments pour les élèves..... (alto, violon, flûte, mandoline, saxophone, trompette, djembé)	12 350,00 €
- Matériel informatique.....	3 000,00 €
- Divers petits matériels.....	2 010,00 €